

Mise à jour le 17/09/2026

Filière métier

Coiffure - Esthétique - Petite enfance

Certificat de spécialisation Coiffure – Coupe – Couleur
(Ex Mention Complémentaire)

Sur 1 an

CERTIFIÉ PAR
le Ministère de l'Éducation nationale

STATUT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE : de 15 à 29 ans (*1)
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : à partir de 16 ans (*2)

RYTHME DE L'ALTERNANCE
Semaine A : 2 jours CFA / 3 jours entreprise - Semaine B : 1 jour CFA / 4 jours entreprise

*(*1) Par dérogation, certains publics de + 30 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage.*
*(*2) Les règles du contrat de professionnalisation diffèrent selon l'âge.*

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le ou la titulaire du CS CCC « Coiffure Coupe Couleur » est un·e professionnel·le spécialisé·e, qui a acquis les compétences nécessaires dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage. Il ou elle est en capacité d' :

- Exercer son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires,
- Occuper des postes de coiffeur·se, d'animateur·rice ou de responsable technique, de conseiller·ère professionnel·le

POURSUITES D'ÉTUDES

- Brevet Professionnel Coiffure
- BTS Métiers de la Coiffure
- Brevet de maîtrise
- BAC Pro. Métiers de la coiffure

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Artisan coiffeur·se
- Possibilité de travailler dans des hôtels ou clubs de vacances
- Devenir coiffeur·se à domicile

CONTENU DE LA FORMATION

- S'informer et communiquer
- Organiser et gérer
- Concevoir et évaluer
- Mettre en œuvre des techniques de coloration : déterminer la ou les techniques, choisir les produits, mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires, décoloration, gommage, coloration, techniques de mèches…
- Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame » : concevoir une coupe personnalisée, réaliser des coupes sur tout type et toute longueur de cheveux en utilisant différents outils
- Mettre en œuvre des techniques de coiffage : concevoir un coiffage personnalisé, mettre en oeuvre des techniques de mise

en forme temporaire et des techniques de coiffage
- Contrôler et évaluer la qualité de la prestation
- Biologie et technologies appliquées
- Environnement professionnel
- Relations professionnelles

LIEUX D'EXERCICE DE L'ACTIVITE

Salons de coiffure.

MISSIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFIÉES À L'APPRENTI·E PAR L'ENTREPRISE

- Recueillir, traiter des informations
- Sélectionner et classer les ressources professionnelles
- Transmettre les informations aux clients, aux partenaires professionnels
- Organiser les activités et les tâches
- Adapter l'organisation en fonction des contraintes
- Gérer l'environnement de travail, les produits et les matériels liés aux prestations, les déchets
- Maîtriser la consommation des produits, des matériels et des énergies
- Prendre en compte les principes de santé, de sécurité au travail
- Choisir les produits
- Mettre en œuvre des techniques : de décoloration, de nettoyage, de gommage, d'éclaircissement, les techniques de mèches, les techniques d'hygiène et de soins capillaires, les techniques de coupe « dame », de coiffage, de mise en forme temporaire
- Concevoir une coupe personnalisée
- Réaliser des coupes « dame » sur tout type de cheveux et toute longueur (dégradés, carrés, effets de matière : effilage, piquetage…)

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Participer au processus d'inscription FDME

Être titulaire d'un CAP Coiffure.

- Nous contacter pour toute autre situation

APTITUDES SOUHAITÉES

Capacité à travailler en station debout prolongée. Disponibilité pour le travail en week-end ou jours fériés.

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre. Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

400 heures

TARIFS

- **en alternance :** coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.
- **financement personnel** : nous contacter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique - Présentiel

ÉVALUATION

Examen blanc – Mises en situation – Mémoire/soutenance – Examen final ponctuel

HANDICAP

-Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

-Accès à la formation et adaptation, contacter notre référent·e handicap : mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

-Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
-Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

ÉQUIVALENCE

Information bientôt disponible

PRÉINSCRIPTION en ligne ICI

NFOS FILIÈRE BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE, SOINS À LA PERSONNE site d'Évry-Courcouronnes : 01 60 79 74 53 - coiffure_esthétique@fdme91.fr

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA FDME
Inscription depuis le site internet www.facmetiers91.fr
Délais d'accès de 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature

